

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre à dix-huit heure trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de Mr CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 28 novembre,

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	18	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme- CANOVAS Françoise - VISTE Muriel - SEGUIER Christian - CARME Cédric- ALQUIER Jérémy - FABRE Claude - BERNARD Delphine - CATHALA Nicole - DURAND Julie - GIMENO Nicole- GIL COSTA Francisco -NEGRE Magali - VIDAL Alain - GAUBERT Thierry - BETEILLE Martine - Xavier MAFFRE - Anthony DURAND

Ont donné pouvoir : Patricia KESZNER à Magali NEGRE
Secrétaire de séance : Jérémy ALQUIER

OBJET REHABILITATION DU PONT DES OULETTES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Pont des Oulettes fortement endommagé et dangereux doit être réhabilité.

Ce pont est situé sur la commune de Saint-Amans-Valtoret et la commune de Saint-Amans-Soult.

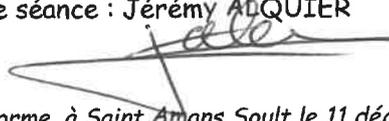
Le financement de ces opérations sera copartagé à part égales entre les communes de St Amans Valtoret et St Amans Soult.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un devis de l'Entreprise GAUTHIER (VINCI Construction) d'un montant de 60 020 € HT et un devis de la SARL ALBAIN Jean-Marc d'un montant de 54 029.32 € HT ont été proposés.

Le Conseil Municipal de St Amans Valtoret a validé par délibération du 30 septembre 2024 le devis de la SARL ALBAIN.

- Après en avoir délibéré, la commune de St Amans Soult accepte à son tour le devis de la SARL ALBAIN Jean-Marc et le financement à part égales avec la commune de St Amans Valtoret.
- Autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- La délibération est adoptée à : une abstention et 18 voix pour.

Le secrétaire de séance : Jérémy ALQUIER



Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 11 décembre 2024

Le Maire
Jérôme CROS

